

3. Téléalarme

Vous êtes seul et vous avez peur que survienne une chute et que vous soyez seul, vous voulez vous sentir en sécurité.

La téléalarme est un service d'aide au soutien à domicile fiable et adapté qui fonctionne 24h/24 et 7j/7.

La téléalarme est un service d'aide et de soutien à domicile fiable et adapté à différents types de handicap, utilisable 24h/24 et 7j/7.

La téléalarme est présentée sous forme de médaillon, ou de bracelet, avec un bouton rouge que la personne qui bénéficie de cette aide doit presser si un problème survient (malaise, chute, visite importune etc.). La personne est alors mise en relation avec une personne qui l'écouterait et apporterait une réponse immédiate et adaptée à la situation: appel d'un proche, appel d'un voisin ou bien appel aux pompiers ...

Pour demander un abonnement à la Téléalarme il faut prendre contact avec une équipe médico-sociale ou le pôle gérontologique le plus proche qui se déplacera pour évaluer les besoins et monter un dossier.

Le téléalarme coûte 20€ par mois mais, si vous avez besoin d'un financement, vous pouvez demander une prise en charge par l'APA à domicile, la PCH, les mutuelles ou les caisses de retraites.

Pour plus d'information vous pouvez contacter le pôle gérontologique du Chablais au **04 50 81 89 34**.